



**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE FLOURENS**  
**SÉANCE DU 28 MAI 2026**

**DÉPARTEMENT**

Haute-Garonne

**Nombre de conseillers**

**En exercice** 19  
**Présents** 17  
**Procuration** 2  
**Votants** 19

L'an deux mille vingt-six, le vingt-huit mai à 20h30,  
 Le Conseil municipal de Flourens, régulièrement convoqué,  
 réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances,  
 sous la présidence de Marion RIVOIRE, Maire  
 .....

Date de la convocation : 22/05/2026  
 Date d'affichage de la convocation : 22/05/2026  
 Date d'affichage de la délibération : 29/05/2026

Etaient présents : MME RIVOIRE Marion, MME JEULIN-CARREY Florence, MR JAIME Emmanuel, MME MOËNNARD Charlott  
 MR VERGER Guillaume, MME GLEYSSES Lucie, MR SOS Aurélien, MME GUIBAL Laurence, MR PERQUIS Christophe, MME  
 TONG-LEE-A-TAÏ Maeva, MR TURLAN Grégory, MME LATGER Lucie, MR LERAN Jean-Philippe, MME TRICONNET Chloé, M  
 DOLIN Nicolas, MME TAGLIAFERRI Claire, MR BECAÏS Anthony

Ont donné procuration : MR PARIS Benjamin à MR JAIME Emmanuel, MME CHANSAREL Frédérique à Mme JEULIN-CARRE  
 Florence

Mme Florence JEULIN-CARREY a été nommée secrétaire de séance.

**Délibération n° 2026-63 Demande de subvention pour la création d'une Cour Oasis à l'école élémentaire**

*Exposé*

Madame la Maire rappelle que la commune de Flourens avait été sélectionnée pour accueillir le projet pilote « Fraîcheur de vivre ».

Le projet « Fraîcheur de vivre » consiste à transformer la cour de l'école élémentaire identifiée comme un espace trop minéralisé à Flourens, en îlot de fraîcheur et de vie en associant les enfants, parents d'élèves, professeur.es des écoles, personnels ALAE, élu.es et technicien.es de la commune et toute autre partie prenante de la communauté éducative à l'ensemble de la démarche.

Ce travail collaboratif de préparation du chantier de cour Oasis s'est déroulé d'octobre 2025 à mai 2026. Il convient aujourd'hui de solliciter des subventions pour les travaux de réalisation de la cour Oasis, à savoir la désimperméabilisation des sols, la plantation d'arbres, arbustes, plantes vivaces et grimpantes, l'installation de BRF sur les parties débitumées, l'aménagement des gradins avec du revêtement en bois multifonctions, la création d'une rivière ludique et d'un mur d'escalade. Le chantier sera participatif et dans une logique de réemploi et de récupération de matériaux afin de limiter les coûts.

Le coût total de ce chantier, étude comprise, est de 48 894,64€ TTC soit 46 477€ HT.

Des subventions sont sollicitées selon le plan de financement suivant :

Conseil Départemental Haute-Garonne	15%	7 169,02€ HT
Agence de l'eau Adour-Garonne	32%	15 000€ HT
Caisse d'Allocations Familiales	17%	7 843,56€HT
Conseil Régional Occitanie	15%	7 169,02€HT
Commune	20%	9 295,40€HT
<b>Total</b>	<b>100 %</b>	<b>46 477 €HT</b>

*Décision*

Oùï cet exposé et après en avoir délibéré le Conseil Municipal

**DÉCIDE :**

- d'autoriser Madame la Maire à solliciter les subventions,
- d'autoriser Madame la Maire à signer l'ensemble des documents afférents à ces demandes.

La délibération est adoptée à :

19

VOIX POUR  
ABSTENTION  
VOIX CONTRE

Envoyé en préfecture le 29/05/2026

Reçu en préfecture le 29/05/2026

Publié le

ID : 031-213101843-20260528-CM052026\_202663-DE



Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.  
Fait à Flourens, le 28 mai 2026

La secrétaire de séance,  
Florence JEULIN-CARREY

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'jeulin', written over a large, loopy blue oval.

La Maire  
Marion RIVOIRE

